

LE MAG'

Les
AUXONS

JANVIER 2021

Bonne 2021 Année

Et si...

Et si 2020 s'était déroulée comme elle aurait dû se dérouler ? Ces vœux seraient alors l'occasion de vous remercier à nouveau de votre confiance renouvelée lors des élections municipales du printemps, nous donnant l'occasion de poursuivre durant les six années prochaines les projets naissants. Dans la continuité de l'important projet du pôle sportif, au sein duquel les précédents vœux du Maire avaient pu avoir lieu, se profilent d'autres ambitieux programmes de développement pour notre commune.

Le prochain chantier à voir le jour offrira aux Auxois, heureux parents d'enfants en bas âges, les services d'une micro-crèche avec la judicieuse idée de s'implanter juste en face de notre école. La Mairie disposant de terrains à cet emplacement, elle mènera à bien le projet immobilier en question aboutissant à la location de locaux adaptés à une équipe spécialisée dans la petite enfance. Le dossier de réhabilitation du Château en logements (en face de la maison de retraite), un des importants chantiers des années à venir, sera aussi particulièrement étudié en 2021.

Dans un autre registre, très prochainement vous seront présentés des aménagements de voirie permettant la création de deux chemins réservés aux piétons et cycles. Le premier d'entre eux consistera en la réalisation d'une voie reliant le chemin de Saucy au lotissement débouchant directement sur l'école. Le second offrira la possibilité de se rendre directement depuis la rue du Moulin (à côté du poulailler collectif) au parc pour enfants de la rue du Stade, évitant ainsi aux piétons et vélos d'emprunter la rue de l'Eglise. Enfin, la rénovation complète de la rue de la Mairie sera aussi à l'ordre du jour.

Qui aurait pu imaginer lors des vœux précédents que cette année ne ressemblerait à aucune autre ? Son déroulement inédit, enchaînant mauvaises nouvelles et situations encore jamais rencontrées, nous plonge dans des sentiments tellement divers à l'heure du bilan que nous n'allons pas revenir sur sa chronologie. Nous préférons adresser nos pensées affectueuses à tous ceux qui ont souffert de cette pandémie. Ceux qui nous ont quitté en 2020, les personnes fragiles pâtissant des mesures d'isolement, les soignants mobilisés depuis maintenant bientôt un an dans cette bataille, chacun d'entre vous contraints de vivre accompagnés des angoisses sanitaires, professionnelles, sociales avec lesquelles nous vivons désormais. Nous ne remercierons jamais assez toutes les bonnes volontés qui ont su se distinguer cette année à cette occasion, soignants, aidants, couturières, bricoleurs, généreux entrepreneurs, bénévoles...

2020 ne s'est effectivement pas déroulée comme nous l'avions imaginé. Et pourtant, collectivement, nous avons fait face et nous le ferons à nouveau en 2021 ! Etre optimiste est une vertu, et l'année qui s'offre à nous est malgré tout porteuse d'espoir au regard non seulement de la campagne vaccinale qui démarre, mais aussi au travers de tous ces trésors d'ingéniosité et de solidarité que 2020 a mis en lumière. Non, elle ne s'est pas déroulée comme prévu, et pourtant nous mènerons à bien les projets que nous venons de vous présenter et nous continuerons à faire vivre l'âme de notre village.

J'espère de tout cœur que mes prochains vœux débiteront d'une autre manière que ceux-ci et que j'aurai l'occasion de les prononcer en vous faisant face. En tant que Maire des Auxons, je tiens sincèrement à vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2021, que celle-ci soit faite de bonheurs retrouvés, de partages et de rencontres, et surtout d'une santé et d'un moral à toute épreuve. Bonne année !

Le Maire,
Serge Rutkowski



Noël aux
Auxons !



Illuminations et décorations

Durant plusieurs semaines, notre village a revêtu ses habits de lumière.

Les agents communaux se sont activés, comme chaque année, pour installer les guirlandes et décorations de Noël dans les rues de la commune.

De plus en plus d'habitants ont pris l'initiative de décorer leurs habitations, ce qui n'est pas pour déplaire aux plus petits, mais également aux plus grands !

Les ronds-points ont vu leurs décorations d'automne disparaître, laissant place à celles de Noël.

Celui de l'école a été fièrement décoré par les enfants des Francas. Bravo et merci à eux !



Noël aux Francas

Jeudi 17 décembre a eu lieu le repas de Noël pour les petits demi-pensionnaires de notre école avec bien sûr bûche aux deux chocolats en dessert !





Cadeaux de la commune à nos aînés

Le traditionnel repas des anciens n'a, cette année, pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire. La mairie a donc pris l'initiative de distribuer des bons d'achat utilisables auprès des commerçants du village aux habitants de plus de 70 ans.

Ces enveloppes furent accompagnées de jolis dessins réalisés par les élèves de l'école. Ces derniers y ont mis tout leur cœur, en espérant réchauffer celui de nos aînés !



Le Père Noël présent dans la commune...

...et en virtuel !

C'est avec un peu d'avance sur le calendrier que le Père Noël est passé le vendredi 18 décembre à l'école pour rendre visite aux élèves de maternelle et de primaire, mais également à notre boulanger Momo !



La commune a également décidé d'organiser une rencontre virtuelle en visioconférence, entre le Père Noël et les familles qui le désiraient.

Ce moment magique restera certainement gravé dans leur cœur !



EN CHEMIN JE DECOUVRE LE PATRIMOINE...

Découvrir le patrimoine local en cheminant sur les sentiers de randonnées sylvestres de la commune, ce sera possible en 2021. En effet, la municipalité a demandé à l'association Anim'auxons de se pencher sur de nouveaux tracés et que ceux-ci soient accessibles en ligne.



Pour ce faire, les randonneurs de l'association ont réalisé plusieurs circuits de randonnées et de découvertes du Patrimoine. Quatre seront au départ du parking du Centre de culture et de loisirs des Auxons et quatre autres depuis le parking de la Mairie. Un circuit sera adapté pour nos amis randonneurs en situation de handicap.

Les circuits seront labellisés par la Fédération Française de Randonnée pédestre et téléchargeables sur le site internet de la Mairie. Dès qu'une modification de tracé intervient, le nouveau parcours est disponible en temps réel, fini les modifications « papier »

A l'ère du numérique les lames directionnelles seront équipées de « bleams », identifiant numérique d'un objet ou d'un site, créés par une start-up française.

Son aspect circulaire garantit un taux de lecture à 99% sur tous types de smartphones et tablettes.



L'identifiant contient le tracé du circuit, l'emplacement où vous pouvez visualiser et une photo du patrimoine local à découvrir. La visualisation sur votre smartphone pourra se faire en téléchargeant des logiciels de randonnées gratuits, tels qu'Oruxmaps, Multicarto, etc... D'autres logiciels proposent des fonds de cartes IGN.

Rendez-vous en 2021 sur les chemins de la découverte du patrimoine des Auxons.

PROJET MICRO CRECHE

La construction de nouveaux logements aux Auxons s'annonce importante durant les prochaines années. Les besoins et l'évolution des jeunes familles vont croître de paire, c'est principalement pour cette raison qu'un projet de micro-crèche est à l'étude sur notre commune.



De nombreuses communes voisines proposent déjà ce service à leurs habitants et une étude démographique réalisée récemment met en lumière des besoins et des attentes présents et futurs dans ce domaine.

Des opportunités se présentent à nous et une première réunion a eu lieu entre les partenaires potentiels : CAF, PMI (Protection Maternelle et Infantile) et Département.

Le recours aux services du département est nécessaire pour monter le dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage (aide technique et administrative à la réalisation du projet) et nous attendons maintenant sa validation.

L'emplacement des futurs locaux se situera dans un périmètre proche de l'école, facilitant ainsi les déplacements des familles.

De son côté, la municipalité met tout en œuvre pour la réussite prochaine de ce projet.

COUP DE BALAI

Le balayage de la commune initialement prévu en décembre, privilégié après la chute des feuilles, a dû être reporté en début d'année prochaine.

Suite au transfert de compétences, c'est maintenant Grand Besançon Métropole qui gère cette activité. Après une étude de marché, c'est la société SOGEA qui sera en charge de notre commune.

Toutes les rues transférées, soit la presque totalité des 20 km (hors chemins piétons) seront parcouru par la balayeuse dans les deux sens.

Pour rendre l'opération la plus efficace possible, au préalable, les agents techniques et les riverains auront pour mission de nettoyer les trottoirs et de reverser sur les bords de la chaussée les dépôts organiques.

SOYONS CLAIR

Une opportunité s'est présentée lorsque Grand Besançon Métropole a proposé aux communes d'améliorer l'éclairage public en diminuant le nombre de luminaires énergivores.

La commune des Auxons, à travers monsieur le Maire, s'est inscrite dans ce projet. Un plan a été établi par GBM après concertation avec la municipalité et quatre-vingt candélabres sur une quinzaine de voies ont été désignés.

L'opération a été menée fin novembre, consistant à changer la tête du candélabre. L'objectif n'est pas d'augmenter le flux lumineux puisqu'il est déjà suffisant mais surtout de diminuer la maintenance et la consommation énergétique de la commune.

Deux technologies ont été remplacées, les ballons fluorescents et les lampes SHP (Sodium Haute Pression), au profit d'éclairages LED.

* 100 étant la couleur naturelle du soleil.

	Ballon fluo Lumière blanche	Lampe SHP Lumière orangée	Dispositif à LED Lumière blanche
			
Efficacité lumineuse (Lumens/Watts)	50	65-130	125-130
Durée de vie (En heures)	8 000	12 000	Jusqu'à 30 000
Indice Rendu des Couleurs*	50 à 70	20	70

Le gain sur la consommation est de l'ordre de 60%. Autre atout de cette nouvelle installation : chaque candélabre peut désormais être piloté individuellement (allumage, extinction ou diminution de l'éclairage).

Les Auxons, un petit colibri qui contribue aux engagements de la COP-21.

Les Auxons, à travers ses actions pour la protection de l'environnement, participe déjà depuis quelques années à la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle de son territoire. En 2021, l'équipe municipale souhaite renforcer plus encore son engagement pour la planète en participant au projet de labellisation Cit'ergie Start.

Cit'ergie Start est issu du label Cit'ergie, équivalent français du label European Energy Award. Adapté aux petits territoires comme le nôtre, il est destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique Climat-Air-Energie.

Depuis l'année dernière, la municipalité réalise donc un état des lieux de ses actions (passées ou en cours) en faveur de la protection de l'environnement. Il s'agit pour nous d'établir et de mettre en œuvre une véritable stratégie de politique environnementale, fermement ancrée à notre territoire.

Cette démarche de labellisation, apportera trois atouts importants à la commune des Auxons pour les années à venir. D'abord, elle offrira des outils institutionnels à nos ambitions environnementales, par le biais de l'appui humain, logistique et financier de la région, de l'Etat et de l'Europe. Ensuite, elle favorisera la cohérence d'ensemble de notre projet climat-air-énergie, indispensable pour créer une dynamique collective. Enfin, elle confèrera aux Auxons une visibilité et une reconnaissance en tant que territoire engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, au niveau régional, national et européen.

Notre action en matière d'environnement disposera également du soutien du Plan climat énergie territorial (PCET), de la Convention des maires, et du volet énergie-climat de l'Agenda 21. Autant d'opportunités de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique, ainsi qu'à l'adaptation des collectivités au changement climatique.

Par ailleurs, notre village, représenté par Serge Rutkowski et son équipe municipale, est fortement impliqué dans le développement du Club Climat au niveau du Grand Besançon Métropole, qui rayonne à l'échelle régionale. Son objectif est de réunir des acteurs d'horizons divers (associations, entreprises, santé...) et de travailler ensemble à l'émergence d'initiatives et de solutions locales en matière de préservation du climat et de l'environnement.

La participation à ces différentes actions illustre notre volonté de créer une mobilisation collective en faveur du développement durable. L'engagement de notre commune dans la lutte contre le réchauffement climatique ne saurait fonctionner en effet sans l'adhésion et les initiatives de ses habitants, œuvrant ensemble, pour l'adaptation des Auxons aux enjeux environnementaux actuels.



AVIS DE DECES :

- TARD Marie-Thérèse veuve KOVACS, née le 05/06/1928 décédée le 04/11/2020
- FERRI Nora veuve DRALET, née le 03/09/1926 décédée le 02/12/2020
- SIMONIN Noël, né le 24/02/1923 décédé le 15/12/2020
- FEUVRIER Marcelle veuve SCHELL, née le 12/08/1925 décédée le 06/12/2020
- MOUSSU Hélène veuve STRNAD, née le 19/03/1925 décédée le 17/12/2020
- BARTHOD Appoline veuve ALLEMANDET, née le 26/08/1933 décédée le 13/12/2020
- THEVENOT Jeanne veuve DUPOUX, née le 04/07/1928 décédée le 14/12/2020
- GAGNEUR Eliane veuve ANGONNET, née le 20/07/1929 décédée le 26/12/2020
- LIMET Mireille veuve PINARD, née le 08/03/1929 décédée le 27/12/2020

Contact mairie :

Mairie "Les Auxons"
1 rue de l'Eglise Saint Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03-81-58-72-69

Email : mairie.lesauxons@orange.fr
Site internet : <http://www.lesauxons.fr>
Du lundi au vendredi :
accueil public de 8h00 à 12h30

Numéro d'urgence : **06.30.22.38.26**

**Horaires bibliothèque :**

Mercredi : 9h à 12h et 14h30 à 17h
Samedi : 10h30 à 12h et 14h30 à 16h30



Je viens de créer l'agence Médical Services de Besançon et alentours.

Elle a pour objet de soulager les professions médicales des tâches administratives.

En cette période particulièrement difficile, les professionnels de santé sont extrêmement sollicités. Ma collaboration vise à leur permettre de se libérer du temps pour qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission.

Je propose aux infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes et autres professions médicales exerçant en libéral ainsi qu'aux taxis-ambulances plusieurs prestations destinées à alléger leurs quotidiens : **Facturation médicale, Gestion administrative, Remplacements.**

Autant de contraintes administratives que je peux prendre en charge en offrant un service de proximité, personnalisé, abordable et d'une grande souplesse contractuelle.

Prenez de bonnes résolutions pour l'année 2021 pour plus de sérénité, contactez-moi.

Mélanie TISSOT

Les Auxons

www.med-services.fr Tel : 06.70.31.96.31



Trucs et astuces

Joyeuse
Épiphanie



Galette des Rois pistache et griottes

Ingrédients :

2 pâtons de 300 g de pâte feuilletée

Frangipane à la pistache :

1 jaune d'œuf

6 g de fécule

6 g de sucre

80 g de lait

50 g de beurre pommade

50 g de sucre

50 g de poudre d'amandes

50 g de [pâte de pistache](#)

1 œuf

70 g de griottes (décongelées si elles étaient surgelées)

Dorure :

1 jaune d'œuf

2 g de crème liquide

Pensez à sortir vos griottes à l'avance du congélateur pour qu'elles aient le temps de décongeler.



Étalez les deux pâtons de pâte feuilletée sur environ 3 mm d'épaisseur.

Réservez au réfrigérateur le temps de préparer la crème frangipane.

Réalisez en premier lieu une crème pâtissière.

Portez les 80 g de lait à ébullition.

Mélangez le sucre, la fécule et le jaune d'œuf. Versez le lait chaud et mélangez à nouveau. Portez le tout à ébullition tout en remuant. Attention avec cette petite quantité cela va très vite. Versez dans un bol et réservez de côté. Si vous la préparez à l'avance, posez un film au contact de la crème et réservez-la au réfrigérateur.

Réalisez ensuite la crème d'amande.

Mélangez le beurre pommade (il doit être bien mou, mais surtout pas fondu), le sucre et la poudre d'amandes. Ajoutez l'œuf et mélangez à nouveau.

Mélangez votre crème pâtissière et la pâte de pistache au fouet pour détendre cette dernière.

Quand le mélange est bien homogène vous pouvez ajouter votre crème d'amande et mélanger à nouveau.

Montage :

Sortez vos deux feuilles de pâte feuilletée. Découpez dans chacune un cercle de 24 cm de diamètre. Répartissez la frangipane à la pistache sur le premier disque de pâte feuilletée en gardant environ 3 cm de libre sur le bord.

Égouttez les griottes et répartissez-les sur la frangipane à la pistache en les enfonçant légèrement. Ajoutez la fève dans la crème.

A l'aide d'un pinceau, mouillez avec de l'eau les 3 cm que vous avez laissé libre sur le bord de votre galette.

Déposez votre second disque de pâte feuilletée.

Appuyez sur tout le tour de votre galette pour que les deux disques de pâte feuilletée soient bien collés.

Mélangez le jaune d'œuf et les 2 g de crème pour la dorure et badigeonnez la galette à l'aide d'un pinceau.

Dessinez le motif de votre choix avec le revers d'un couteau.

Piquez 4 à 5 trous dans la galette à l'aide d'une pointe de couteau (vous pouvez piquer dans un motif pour que cela se voit moins).

Enfournez à 170°C chaleur tournante pendant 35 minutes.

Votre galette des Rois pistache et griottes est terminée, il ne reste plus qu'à la déguster !